IMT Nuremberg Archives

H – 4210

International Court of Justice

H4210 – 0002

AG

Lille, le 25 Mars 1942

PREFECTURE DU NORD

CABINET DU PREFET

516

Le Préfet du Nord
Préfet de la région de LILLE

Monsieur le Préfet délégué du Ministère de l'Intérieur auprès de la Délégation générale du Gouvernement français dans les territoires occupés
- Cabinet -

61 Rue Monceau PARIS

Objet : Car publicitaire allemand.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que depuis quelques jours, un car publicitaire, couvert d'affiches de propagande engageant les ouvriers français à s'embaucher pour aller travailler en Allemagne, circule dans l'agglomération lilloise tandis qu'un haut parleur diffuse tout un répertoire de disques de musique française parmi lesquels figurent la "Marche lorraine " et l'hymne "Maréchal nous voilà".

Je me permets de vous signaler que la diffusion de l'hymne "Maréchal nous voilà" soulève dans la population des commentaires défavorables, le monde ouvrier déclarant que le Maréchal accorde son patronage à ce recrutement.

Dès que j'ai eu connaissance de ces faits, je suis intervenu auprès de M. le Chef de l'administration militaire à l'Oberfeldkommandantur 670 à LILLE.

Toutefois, au cas où les représentants se borneraient à une prise de note de l'autorité allemande locale, je crois bon de vous saisir également de cette question à toutes fins que vous jugerez utiles.

signé : CARLES.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUERNBERG, GERMANY
Exhibit RF27
Filed January 18, 1946

Pour copie certifiée conforme,
Le Délégué du Gouvernement Provisoire
de la République Française

B 44212

Publicité

H4210 - 0003

H-4210

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS - GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

Filed Jan. 18, 1946
Jobs Ending
Recy.

F-516

Document DOC. R.F. N° — 27 —

B 44211

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS - GUERRE

H4210 – 0004

1 page

H4210 – 0005

809